

# Ville neuve

INFO

ÉTÉ 21 • 09



- 02** Retour sur une législature qui s'achève
- 10** Une task force pour animer les quais et le bourg de Villeneuve
- 12** Ouverture d'un Centre d'accueil temporaire pour aînés à la Grand'Rue
- 14** Dix sculpteurs seront à nouveau présents cet été sur les quais pour la Villeneuve Biennale

# EXÉCUTIF

## Une législature riche en réalisations



De gauche à droite : Dominique Pythoud, Corinne Ingold, Syndique, Michel Oguey, Dylan Karlen et Annik Morier-Genoud.

Chères Villeneuvoises,  
Chers Villeneuvois,

Le 30 juin prochain, la Municipalité actuelle mettra un terme à son mandat, après 5 années de collaboration intense et fructueuse au service de votre Commune.

En 2016, pour la première fois, l'Exécutif avait élaboré

un programme de législature en bonne et due forme. Que ce soit de manière individuelle au sein de son dicastère ou de manière transversale pour les dossiers importants, chacune et chacun a œuvré avec compétence, volonté et enthousiasme, afin que les objectifs fixés soient remplis.

### Économie et finances

Au chapitre des réussites, citons le fait d'avoir pu maintenir des finances saines et un taux d'impôt stable et ce, en dépit des importants investissements consentis. Sur le plan économique, plusieurs nouvelles enseignes se sont installées dans notre zone commerciale, ce qui démontre son fort

pouvoir d'attractivité. Une partie des travaux pour améliorer l'accès à ce secteur a déjà été réalisée, dont un giratoire. La prochaine création d'un passage supplémentaire entre Hornbach et Conforama permettra de finaliser une boucle de circulation, dont bénéficieront aussi les transports publics.



### Mesures Covid-19

Pour ce qui est des commerces du Bourg, lesquels ont particulièrement souffert de la pandémie, toute une série de mesures ont été prises afin de les soutenir. Outre la création de bons d'achat pour doper le commerce local, il faut mentionner la mise à disposition gratuite de surfaces de terrasses supplémentaires et la participation aux frais de fiduciaire pour remplir les demandes d'aide. La revitalisation de ce secteur a commencé avec la validation, par le Conseil communal, de la mise en place d'une zone 20 km/h dans toutes les rues du Bourg historique.

Celle-ci sera effective dans les mois qui viennent.

### Environnement

La défense de notre environnement a également fait partie de nos priorités. La Municipalité a ainsi procédé à la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments, à savoir ceux situés aux 1,2 et 3 de la Rue de l'Eau-Froide et celui sis à la Grand-Rue 43. Ce dernier chantier incluait également la transformation du Théâtre de l'Odéon en café-théâtre. La plupart des bâtiments communaux sont désormais raccordés au chauffage à distance

implanté dans la station de méthanisation de la route de Jaquetan.

Les efforts en faveur de la biodiversité n'ont pas été oubliés. La Municipalité a en effet mis en réserve forestière plus de 100 ha de forêts et délimité des îlots de sénescence, afin de préserver des biotopes et des espèces prioritaires. Notre Service des forêts a également créé un marais dans les Grangettes. À souligner aussi la mise à jour du plan de gestion forestière, qui remontait à 1949, et l'élaboration d'un plan de gestion des alpages communaux, qui nous est utile pour entretenir et rénover un patrimoine qui nous tient à cœur.

Les travaux d'installation de turbinage et de microfiltration de l'eau de source de la Tinière sont terminés. Au terme de ce chantier gigantesque, l'eau potable atteint désormais un standard de qualité jamais atteint, tandis que la Commune est ravie de l'opportunité de produire jusqu'à 1'000'000 KWh annuels d'électricité verte. Cette législature a également été marquée par la fin du remplacement

des ampoules au sodium de l'éclairage public par la technologie LED. En 2021, Villeneuve est ainsi devenue la première commune du canton à avoir l'ensemble de son réseau éclairé par LED. La mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées dans les secteurs de la Tour Rouge, en Crêt, en Valleyres et sur la Place de la Gare a, quant à elle, permis une diminution importante de nos charges d'épuration.





### Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est un sujet sensible qui nécessite une consultation élargie de la population. Les quartiers autour de la Gare (Schéma Directeur des Portes du Bourg) ont fait l'objet d'une nouvelle procédure participative qui arrivera à son terme avec une présentation publique le 29 juin prochain. Le plan de quartier Cure-Lac a été validé par le Conseil communal, avec l'objectif de diminuer les volumes bâtis, pour améliorer la qualité d'intégration des

nouvelles constructions. Le législatif a aussi accepté le crédit d'étude pour le plan de quartier de la Poterlaz, en prévision du futur bâtiment administratif. Quant au plan de quartier autour de l'Ouchettaz, en vue de l'agrandissement du port, il est actuellement à l'étude auprès de deux Commissions du Conseil.

Qui dit aménagement, dit aussi stationnement et mobilité. À cet égard, un plan du stationnement, avec deux projets de parking souterrain, a été élaboré, tandis qu'un plan de la mobilité douce à

l'échelle du Haut-Lac est actuellement en discussion avec nos collègues des villages de la Plaine.

Le Conseil communal a aussi accepté les crédits d'étude pour la future déchetterie/recyclerie et la maison de quartier. Ces projets vont ainsi pouvoir être réalisés dans les prochains mois. Quant aux dossiers du futur collège intercommunal et de l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour Rouge, ils seront gérés par la nouvelle Association scolaire et parascolaire du Haut-Lac (ASPIHL), créée en septembre 2020.

### Tourisme

Un effort particulier a par ailleurs été porté sur l'accueil des touristes : une signalétique a ainsi été mise en place sur tout le territoire, permettant de mettre en valeur les différents points d'intérêt sur la commune. Un plan de ville a été édité, accompagné de plusieurs itinéraires de balades. Une nouvelle pataugeoire avec jeux aquatiques et cascade va être inaugurée en juin et la place de jeux des Marines a été remise au goût du jour.

Le débarcadère CGN a été rénové, avec la création de WC publics. Une commission ad hoc a été mise sur pied cette année. Celle-ci proposera cet été un programme d'animations musicales et de découvertes gustatives. Pour compléter le dispositif, la Municipalité et le service des forêts ont prévu l'installation de mobiliers de loisirs au bord du lac, l'occasion de se prélasser entre deux sculptures de la 2e édition de la Biennale de Villeneuve.



### Communication

La Municipalité avait l'ambition d'informer de manière plus complète et transparente à propos de l'action des autorités. L'édition du Villeneuve Info, que vous tenez entre les mains, y contribue désormais depuis mi-2019.

### Remerciements

La Municipalité souhaite remercier vivement tous les acteurs qui ont contribué à l'avancement de ces projets. Mentionnons, en premier lieu, l'ensemble des collaborateurs de la

Commune, pour la qualité de leur engagement, d'autant plus apprécié qu'il a été effectué dans des conditions difficiles au cours de ces derniers mois. Notre vive reconnaissance va également aux Conseillers communaux, au Bureau du Conseil et aux différentes commissions qui planchent avec sérieux et intérêt sur les propositions et la gestion des affaires de la Municipalité.

La lenteur des procédures administratives, la nécessi-

té de trouver des consensus en amont, la surcharge des tâches purement opérationnelles ralentissent souvent le rythme de traitement et engendrent des frustrations légitimes. Force est cependant de constater que bon nombre de dossiers ont pu avancer de manière déterminante durant les 5 années écoulées et qu'ils pourront ainsi être finalisés lors de la prochaine législature.

La Municipalité actuelle s'engage enfin à ce que le

passage de témoin avec la nouvelle équipe se déroule de la manière la plus efficace possible. Elle en profite pour féliciter encore une fois tous les nouveaux élus - qu'ils soient Municipaux ou Conseillers communaux - et leur souhaite, pour les 5 ans à venir, plaisir et détermination au service des habitants de Villeneuve.

Passez un bel été !



Corinne Ingold



Dylan Karlen



Annik Morier-Genoud



Michel Oguey



Dominique Pythoud

### Magic Pass

La commune subventionne l'achat du Magic Pass pour les enfants à hauteur de 50 francs. Cette subvention peut être retirée à la Bourse communale sur présentation de l'abonnement enfant pour la prochaine saison.

